



Fédération
québécoise des
organismes
communautaires
Famille

CCE – 021M
C.P. – P.L. 5
Services de l'éducation
préscolaire

**OFFRIR ET SOUTENIR LE CHOIX DES PARENTS DU QUÉBEC
POUR FAVORISER LE PLEIN POTENTIEL DES ENFANTS**

MÉMOIRE PRÉSENTÉ À LA COMMISSION DE LA CULTURE ET DE L'ÉDUCATION

Dans le cadre des consultations particulières et auditions publiques sur le projet de loi n° 5
*Loi modifiant la Loi sur l'instruction publique et d'autres dispositions
à l'égard des services de l'éducation préscolaire destinés aux élèves âgés de 4 ans*

MAI 2019

FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES ORGANISMES COMMUNAUTAIRES FAMILLE

La FQOCF, fondée en 1961, a pour mission de regrouper et de soutenir les organismes communautaires Famille (OCF) tout en contribuant à assurer la place essentielle de la famille dans la société québécoise. Elle représente plus de 240 membres qui œuvrent auprès des familles dans les 17 régions du Québec.

Ces organismes sont des lieux d'accueil, d'écoute et d'accompagnement des mères, des pères et des enfants. Ils offrent des ateliers, des activités, divers services et des ressources répondant aux besoins des familles. Ils rejoignent annuellement plus de 135 000 familles ayant des enfants de moins de 5 ans.

SOMMAIRE

La Fédération québécoise des organismes communautaire Famille (FQOCF) partage l'objectif gouvernemental visé par le projet de loi n° 5 (PL5) de répondre aux besoins des familles en bonifiant l'offre actuelle de services éducatifs offerts aux enfants.

Les parents québécois ont maintes fois exprimé leurs besoins pour des services éducatifs et de garde de qualité, des activités liées au développement de leur enfant ainsi que des services de soutien à la parentalité.

La FQOCF reconnaît l'importance d'offrir et de soutenir les choix des parents quant aux services éducatifs qui seront les mieux adaptés aux besoins de leur enfant ainsi qu'à leurs réalités familiales.

Enfin, la FQOCF réitère le besoin des familles d'obtenir facilement des informations claires sur les différents services éducatifs et leurs particularités. Ces renseignements permettraient aux parents de faire un choix juste et éclairé en faveur du développement du plein potentiel de leur enfant.

Les principales recommandations :

- La FQOCF propose au gouvernement de créer un outil de référence et afin que les familles puissent obtenir facilement des informations claires et concises sur les différents services éducatifs et leurs particularités afin qu'ils soient en mesure de faire un choix juste et éclairé en faveur du développement de leur enfant.
- La FQOCF invite le gouvernement à faire appel à l'expertise des OCF dans le continuum d'accompagnement des parents quant au déploiement de ses actions auprès des familles québécoises.

1. OFFRIR ET SOUTENIR LE CHOIX DES PARENTS POUR FAVORISER LE PLEIN POTENTIEL DES ENFANTS DU QUÉBEC

La FQOCF partage l'objectif gouvernemental visé par le projet de loi n° 5 (PL5) de **répondre aux besoins des familles en bonifiant l'offre actuelle de services d'éducation préscolaire**. Elle reconnaît la nécessité d'élargir l'éventail de services éducatifs aux familles et de mettre en place les leviers permettant d'intervenir plus tôt dans le parcours des enfants.

Les parents québécois ont maintes fois exprimé leurs besoins accrus pour des services éducatifs et de garde de qualité, des activités liées au développement de leur enfant ainsi que des services de soutien à la parentalité (Ministère de la Famille, 2016 : 48; Institut de la statistique du Québec, 2016 : 183-185; Institut national de santé publique du Québec, 2012).

Par ce projet de loi, qui vise à introduire l'accès universel et facultatif à la maternelle 4 ans à temps plein d'ici 2023-2024, le gouvernement souhaite que chaque enfant puisse bénéficier de toutes les chances possibles d'arriver en première année du primaire avec les acquis permettant d'assurer sa pleine et entière réussite (Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, 2019 : 3).

La FQOCF salue l'intention du gouvernement de bien accompagner les enfants en permettant que les maternelles 4 ans et les autres services éducatifs à l'enfance puissent coexister et demeurer au libre choix des familles (MEES, 2019 : 16). Elle considère important de soutenir les choix des parents quant aux services qui seront les mieux adaptés aux besoins de leur enfant ainsi qu'à leurs réalités familiales.

La FQOCF réitère le besoin des familles d'obtenir facilement des informations claires sur les différents services éducatifs et leurs particularités. Ces renseignements permettraient aux parents de faire un choix juste et éclairé en faveur du développement du plein potentiel de leur enfant.

2. LES PARENTS, PREMIERS ÉDUCATEURS DE LEUR ENFANT

La FQOCF et ses 240 organismes membres considèrent chaque parent comme le premier et le principal éducateur de son enfant. Les organismes communautaires Famille (OCF) partagent la conviction que toutes les mères et tous les pères ont le potentiel pour assumer pleinement ce rôle.

Par leur accompagnement des familles et leur approche globale et préventive, les OCF contribuent à enrichir l'expérience vécue des mères, des pères et des enfants. Cette reconnaissance du rôle central des parents dans le développement de leur tout-petit a un impact certain sur le rapport qui s'établit entre le parent et l'enfant. Pour la FQOCF, les parents sont à même de faire des choix appropriés pour leur enfant, en tenant compte de leurs réalités familiales.

Seules figures permanentes dans tout le parcours scolaire de leur enfant, les parents « se révèlent des alliés indispensables à la réussite de la mission éducative de l'école. Ils assurent le lien entre les étapes marquantes de l'évolution des apprentissages de leur enfant, que ces apprentissages soient scolaires ou non, passés ou à venir, et lui offrent le soutien affectif dont il a besoin » (Ministère de l'Éducation, 2003 : 6).

Tout récemment, l'Institut de la statistique du Québec affirmait que les parents fournissent à leurs enfants « un environnement qui influencera de façon déterminante l'ensemble des aspects de leur vie (habitudes, valeurs, attitudes, intérêts, etc.). Bien que plusieurs personnes puissent avoir un impact sur le développement des enfants, que l'on pense aux éducatrices, aux enseignants ou à d'autres membres de la famille, par exemple, les parents en demeurent les principaux acteurs » (2016 : 15).

Enfin, dans son avis de 2012, le Conseil supérieur de l'Éducation reconnaissait que la famille est le premier milieu de vie et d'éducation des enfants : « La recherche a maintes fois démontré que, si des services éducatifs de qualité peuvent favoriser le développement des jeunes enfants, c'est encore l'influence du milieu familial qui est la plus déterminante » (2012 : 80).

3. CONSENSUS SOCIAL SUR L'IMPORTANCE D'AGIR TÔT EN PETITE ENFANCE

Il existe un large consensus du milieu scientifique et des acteurs sociaux œuvrant auprès des enfants quant à l'importance d'agir tôt puisque le potentiel de prévention serait optimal pendant la petite enfance (MEES, 2019; Observatoire des tout-petits, 2018; Avenir d'enfants, 2015; CCDSS, 2017).

En effet, les actions posées pendant cette période contribueraient au développement de bases solides et utiles qui auraient un effet durable sur la vie actuelle et future des enfants, leurs conditions socioéconomiques, leur épanouissement, leur capacité à se construire un réseau, etc. « Au cours des premières années de vie, les expériences favorables ainsi que le soutien physique et affectif au sein des différents milieux de vie des enfants sont déterminants pour leur développement » (INSPQ, 2016 : 5).

L'*Enquête québécoise sur le développement des enfants à la maternelle* (EQDEM) révélait qu'un peu plus d'un enfant à la maternelle sur quatre présente une vulnérabilité dans au moins un des cinq domaines de développement (ISQ, 2018 : 19).

Puisque le développement de l'enfant est aussi lié aux expériences vécues dans la communauté telles que les services de garde éducatifs, les organismes communautaires, les maternelles et, plus largement, dans la société (INSPQ, 2016 : 2), il convient de s'attarder aux divers services offerts aux familles pouvant répondre aux besoins des parents, tout en favorisant le plein potentiel de leurs enfants.

3.1. Divers moyens pour favoriser le plein potentiel et le développement global des tout-petits

Les différents services et initiatives concertées qui forment l'écosystème famille au Québec constituent un filet de prévention soutenant le développement des tout-petits. Ces actions favorisent « la persévérance et la réussite scolaires et, à plus long terme, l'apprentissage tout au long de la vie ainsi que la participation active et la contribution significative des jeunes à leur environnement social et économique » (MEES, 2019 : 7).

Ces moyens incluent les services de garde éducatifs à l'enfance, régis ou non par l'État; la maternelle 4 ans offerte dans les établissements scolaires et le programme d'animation Passe-Partout. Ils comprennent aussi les services offerts par les organismes publics ou communautaires (secteur de la santé et des services sociaux, halte-garderies, centres de loisirs, camps de jour, etc.), et particulièrement les diverses actions des organismes communautaires Famille auprès des mères, des pères et des enfants.

3.1.1. Services de gardes éducatifs à l'enfance

Parmi les services actuellement offerts aux familles québécoises pour favoriser le développement du plein potentiel des tout-petits, les bienfaits des services de garde éducatifs sont largement reconnus (INSPQ, 2016; ISQ, 2018).

Des études ont toutefois souligné que les enfants issus de milieux défavorisés étaient moins susceptibles de fréquenter le réseau des services de garde éducatifs à l'enfance (INSPQ, 2016 : 4).

3.1.2. Accès universel et facultatif à la maternelle 4 ans à temps plein

L'accès universel à la maternelle 4 ans en établissement scolaire, proposé par le PL5 et appuyé par plusieurs spécialistes¹, représente un des moyens répondant aux besoins actuels des familles d'obtenir des services éducatifs structurés et régis par l'État.

Le projet de loi vise à ce qu'un enfant de 4 ans puisse fréquenter la maternelle à temps plein, sans égard au milieu économique dans lequel il vit. L'accès universel à la maternelle 4 ans faciliterait l'identification de facteurs de vulnérabilité et renforcerait l'acquisition de capacités favorables à la réussite scolaire et à l'égalité des chances (MEES, 2019 : 7).

3.1.3. Programme d'animation Passe-Partout

Un autre de ces moyens est certainement le programme d'animation Passe-Partout. Ses impacts positifs ont été soulignés par l'EQDEM alors que les jeunes participants au programme sont moins susceptibles d'être vulnérables, et ce, pour tous les indicateurs de vulnérabilité (ISQ, 2018 : 20).

3.1.4. Services offerts par les organismes communautaires Famille

La participation des familles aux diverses activités des OCF offre un riche éventail de possibilités puisqu'ils soutiennent au quotidien les parents et les enfants dans leurs efforts pour cultiver le goût d'apprendre et le plaisir de lire en famille.

Le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur affirmait récemment que « des actions visant à joindre des enfants qui ne fréquentent actuellement aucun service devraient être entreprises » (2019 : 5). Selon l'EQDEM, la proportion d'enfants à la maternelle qui n'ont participé à aucun programme préscolaire public et qui présentent une vulnérabilité dans au moins un domaine de développement serait actuellement de 28 % (ISQ, 2018 : 63).

Considérant l'engagement gouvernemental à agir tôt pour que chaque enfant puisse développer son plein potentiel, cette implication de nombreux parents² en faveur du développement global de leur enfant dans les activités des OCF n'est pas à sous-estimer.

¹ Notamment Monique Brodeur, doyenne de la Faculté des sciences de l'éducation à l'UQAM, et Égide Royer, professeur à la Faculté des sciences de l'éducation de l'Université Laval.

² Les résultats du rapport *Mieux connaître la parentalité au Québec* révélaient que plus de 80 % des parents d'enfants de 0 à 5 ans ont participé à au moins un type d'activités liées au développement de leur enfant au cours des 12 derniers mois (ISQ, 2016 : D, tableau 160). Parmi ceux ne détenant aucun diplôme, ils sont tout de même plus de 70 % à avoir participé à au moins un type d'activités liées au développement de l'enfant au cours des 12 derniers mois et, parmi ceux ayant un faible revenu, ils sont tout de même plus de 74 % à avoir participé à au moins un type d'activités liées au développement de l'enfant au cours des 12 derniers mois (ISQ, 2016 : D, tableau 161).

L'expertise des OCF se situe dans un continuum d'accompagnement des parents qui s'inscrit dans une mission transversale des différents ministères.

La combinaison d'actions structurées, informelles et innovantes des OCF en réponse aux besoins des familles visent à développer chez les enfants et les parents un sentiment de confiance et d'efficacité personnelle, à favoriser une relation positive avec le monde scolaire et contribuent de ce fait à la réussite éducative des tout-petits.

La qualité des services et des différentes initiatives des OCF dans toutes les régions du Québec a d'ailleurs été saluée par le Conseil supérieur de l'Éducation. Ce dernier a aussi qualifié d'incalculable leur travail auprès des familles, (2012 : 7, 80).

Les enfants qui n'ont pas fréquenté un service de garde mais dont la famille est impliquée dans des milieux stimulants pour les apprentissages tels les OCF arrivent à l'école bien préparés et avec des aptitudes et des attitudes qui favorisent leurs apprentissages tout au long de la vie.

Avec ce portrait plus juste de la diversité des services offerts aux familles, il devient pertinent de s'attarder aux caractéristiques pouvant influencer le choix des parents en faveur d'un service préscolaire éducatif, que ce soit un service de garde reconnu ou d'autres types de services destinés à leur enfant.

4. CARACTÉRISTIQUES DES SERVICES ÉDUCATIFS À LA PETITE ENFANCE QUE RECHERCHENT LES PARENTS

4.1. Proximité et flexibilité

Les parents québécois souhaitent obtenir des services éducatifs adaptés à leur enfant et situés à proximité de leur domicile ou de leur lieu de travail. Il est important pour les parents que l'établissement soit localisé « sur le chemin, sans avoir à faire un détour [...] Avoir ou non à faire du kilométrage supplémentaire nécessite aussi du temps. C'est la qualité de vie de tous les membres de la famille qui s'en trouve compromise » (MF, 2016 : 23).

Les réalités familiales quant aux modes de transport sont aussi différentes en milieu urbain et en milieu rural. Certaines familles soupèseront certainement la décision d'opter pour le transport scolaire de leur enfant de 4 ans accompagné des autres écoliers de l'ensemble des cycles du primaire pour un long trajet alors qu'un milieu de garde se situe près de la maison.

Le Conseil supérieur de l'Éducation précisait enfin que plusieurs familles issues de milieux défavorisés préfèrent des services éducatifs informels que leurs enfants peuvent fréquenter occasionnellement et qui offrent des activités aux parents plutôt que les services de garde régis (Conseil supérieur de l'Éducation, 2012 : 20).

4.2. Disponibilité et accessibilité

Les parents se soucient grandement du manque d'accessibilité des services de garde éducatifs régis : places limitées; longues listes d'attente nécessitant une inscription bien avant le besoin de services et souvent plus concluante vers la fin du parcours préscolaire de l'enfant; manque d'informations sur la nature, les particularités et la diversité des services offerts, etc.

Ce manque de places actuel a pour incidence de limiter les choix des parents en leur donnant l'impression de ne pouvoir déterminer le type de services pleinement adapté aux besoins de leur enfant, à sa condition, ses capacités, sa maturité socioaffective ainsi qu'à leurs réalités familiales (fratrie, etc.).

Enfin, les heures d'ouverture des services éducatifs offerts aux familles ne sont pas toujours compatibles avec les obligations familiales, professionnelles et également financières des parents.

4.3. Qualité des services éducatifs

Un autre facteur déterminant au moment de faire un choix de services éducatifs est la qualité de ceux-ci.

Selon l'Observatoire des tout-petits (2018 : 17), la qualité d'un service éducatif peut être évaluée selon deux dimensions : la qualité structurelle et la qualité des processus.

La première implique le ratio intervenant-enfants, la taille du groupe, la formation du personnel, la sécurité et l'aménagement des espaces intérieurs et extérieurs, la propreté, le matériel et les équipements disponibles, la présence d'un programme éducatif, etc.

La qualité des processus réfère à la diversité des activités favorisant le développement global de l'enfant, la qualité des interactions quotidiennes³, le rôle du personnel éducatif pour soutenir le jeu, relation avec les parents, etc.

4.4. Coût et tarif abordables

Le coût fait partie des obstacles limitant ou empêchant l'utilisation des services offerts aux familles. C'est un facteur mentionné en plus grande proportion par les parents vivant dans un ménage à faible revenu (ISQ, 2016 : 210).

Les parents souhaiteraient d'ailleurs obtenir plus d'informations pour comprendre les modalités et pouvoir comparer le coût quotidien net des différents services en fonction des mesures fiscales qui leur sont offertes (MF, 2016 : 48).

³ La confiance, les qualités relationnelles et les compétences personnelles des personnes en charge des enfants constituent également des critères importants pour les parents. Par exemple, la stabilité, l'expérience dans le domaine de la petite enfance et la formation pertinente sont prises en compte dans leur évaluation de ce qui constitue un service de garde de qualité (Ministère de la Famille, 2016 : 16).

5. EFFETS ANTICIPÉS DU PROJET DE LOI 5 POUR LES FAMILLES

Puisqu'il prévoit, à compter de l'année scolaire 2020-2021, l'organisation par les commissions scolaires de services d'éducation préscolaire destinés aux élèves âgés de 4 ans, la FQOCF souhaite mentionner certains effets qu'aura le projet de loi 5 sur les parents et leurs enfants.

Outre les effets positifs sur le développement global des enfants et la réussite éducative, l'entrée à la maternelle est une étape importante dans le parcours scolaire de l'enfant, mais aussi pour ses parents. La transition d'une routine familiale à une routine scolaire peut être plus ardue pour un enfant de 4 ans.

Il faut donc porter une attention particulière à accompagner les parents tout autant que les enfants de 3 ans dans leur préparation à l'entrée scolaire afin d'assurer une transition harmonieuse dans la poursuite de leur parcours académique et social.

Il s'agit là d'une véritable occasion pour les établissements scolaires de passer des mots aux actions en soutenant la création de liens famille-école engagés envers le développement global des enfants et l'implication des parents dans les structures démocratiques participatives et éducatives, et ce, dès l'entrée scolaire des tout-petits.

Comme l'affirme le ministère de l'Éducation : « L'école doit manifester son ouverture envers la famille et bâtir avec elle une relation de confiance pour assurer la meilleure collaboration possible, actuelle et future, entre la maison et l'école » (2003,6).

Le choix des parents en faveur d'une inscription de leur enfant à la maternelle 4 ans nécessitera certainement une adaptation au calendrier scolaire pour un plus grand nombre de familles.

Conséquemment, cela augmentera les besoins des familles pour des services de garde en période scolaire, estivale et de relâche ainsi que des coûts supplémentaires associés à ceux-ci, les coûts pour les lunchs des enfants, etc.

6. DES IDÉES POUR FAVORISER ET SOUTENIR LE CHOIX DES PARENTS

RECOMMANDATION 1

La FQOCF propose au gouvernement de créer un outil de référence et afin que les familles puissent obtenir facilement des informations claires et concises sur les différents services éducatifs et leurs particularités afin qu'ils soient en mesure de faire un choix juste et éclairé en faveur du développement de leur enfant.

Les parents manquent d'informations synthétisées et vulgarisées portant sur les divers services éducatifs. Ils expriment bon nombre de questionnements face à l'ambivalence des informations présentement véhiculées par différents acteurs et médias (ratios envisagés, manque de locaux dans certaines régions, etc.), ce qui crée beaucoup de confusion.

Afin d'outiller les parents pour qu'ils puissent faire de véritables choix éclairés, la FQOCF recommande au gouvernement de développer un outil de référence centralisé et accessible. Celui-ci permettrait de combler leurs besoins d'information sur les différents services éducatifs offerts et les particularités, les similitudes et les distinctions de chacun.

Certes, cet outil leur servirait à mieux connaître les différences, caractéristiques et les types de services éducatifs présentement offerts. Il pourrait aussi porter sur certains critères précédemment suggérés, le processus d'inscription de chacun et les effets sur la conciliation famille-travail-études de ces mesures afin de faciliter le choix des parents d'un service éducatif pour leur enfant (Ministère de la Famille, 2016 : 59-60).

Cet outil pourrait également comprendre un instrument de calcul comparatif des coûts des services afin que les parents puissent mieux envisager les frais pour chacun des services éducatifs offerts.

RECOMMANDATION 2

La FQOCF invite le gouvernement à faire appel à l'expertise des OCF dans le continuum d'accompagnement des parents quant au déploiement de ses actions auprès des familles québécoises.

Que ce soit quant à leur expertise en soutien aux rôles parentaux, leurs initiatives et leurs actions en préparation à l'entrée scolaire, à la persévérance scolaire, à la réussite éducative, aux relations famille-école et les multiples partenariats des OCF avec les acteurs de leurs communautés, la FQOCF encourage le gouvernement à faire appel à elle pour faire partie des réflexions et offrir des avis sur les enjeux touchant les parents du Québec.

La FQOCF et ses 240 membres répartis dans l'ensemble des régions du Québec s'engagent à appuyer le gouvernement dans son objectif de mieux soutenir les besoins des familles québécoises.

Les diverses actions préventives des OCF auprès des mères, des pères et des enfants agissent en complémentarité et en cohérence avec le déploiement de l'ensemble des services éducatifs offert aux enfants âgés de 4 ans et ce, en favorisant l'engagement des parents dans le cheminement scolaire de leur enfant, facteur influençant grandement leur persévérance scolaire (MESS, 2019 : 7).

Tout comme le Conseil supérieur de l'Éducation, la FQOCF rappelle que les interventions qui ciblent à la fois les parents et les enfants peuvent avoir des effets positifs sur les uns et les autres (2012 : 80).

Ensemble, la FQOCF et le gouvernement peuvent participer au déploiement d'une diversité de services éducatifs, prendre en compte les besoins des parents et des enfants ainsi que solutionner les répercussions des effets anticipés du projet de loi 5 sur les familles québécoises. Par exemple, en partageant leurs réflexions stratégiques portant sur l'offre de camps de jours avec les municipalités, les enfants non rejoints actuellement par les services éducatifs préscolaires, etc.

L'accompagnement des OCF auprès des parents et des enfants peut véritablement soutenir la réalisation des engagements gouvernementaux à agir tôt pour que chaque enfant puisse développer son plein potentiel.

BIBLIOGRAPHIE

Avenir d'enfants (2015). *Agir en petite enfance*. Montréal. Repéré à : <http://agirtot.org/thematiques/agir-en-petite-enfance/agir-en-petite-enfance/>

Conseil canadien des déterminants sociaux de la santé (CCDSS) (2017). *Mise en œuvre d'interventions multisectorielles de développement sain durant l'enfance*. Leçons tirées d'interventions communautaires. Ottawa.

Conseil supérieur de l'Éducation (CSÉ) (2012). *Mieux accueillir et éduquer les enfants d'âge préscolaire : une triple question d'accès, de qualité et de continuité des services*. Gouvernement du Québec.

Conseil supérieur de l'Éducation (CSÉ) (2016). *Remettre le cap sur l'équité : rapport sur l'état et les besoins de l'éducation 2014-2016*. Gouvernement du Québec.

Institut de la statistique du Québec (ISQ) (2016). *Mieux connaître la parentalité au Québec : un portrait à partir de l'Enquête québécoise sur l'expérience des parents d'enfants de 0 à 5 ans 2015*. Gouvernement du Québec. Repéré à : <http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/conditions-vie-societe/environnement-familial/eqepe.pdf>

Institut de la statistique du Québec (ISQ) (2018). *Enquête québécoise sur le développement des enfants à la maternelle 2017 (EQDEM)*. Portrait statistique pour le Québec et ses régions administratives. Gouvernement du Québec. Repéré à : <https://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/sante/enfants-ados/developpement-enfants-maternelle-2017.pdf>

Institut national de santé publique du Québec (INSPQ) (2012). *Besoins d'information des parents sur la santé, le bien-être et le développement de leur enfant de 2 à 5 ans*. Gouvernement du Québec. Repéré à : https://www.inspq.qc.ca/pdf/publications/1571_BesoinsInfoParentSanteBienEtreDevEnfant2a5Ans.pdf

Institut national de santé publique du Québec (INSPQ) (2016). *Analyse contextualisée sur le développement des enfants à la maternelle*. Gouvernement du Québec. Repéré à : <https://www.inspq.qc.ca/publications/2124>

Ministère de la Famille (MF) (2016). *Points de vue des parents sur les services de garde à l'enfance : services de garde recherchés, compréhension des différents services et besoins en matière d'information*. Groupes de discussion auprès de parents d'enfants de 0 à 5 ans. Gouvernement du Québec. Repéré à : <https://www.mfa.gouv.qc.ca/fr/publication/Documents/rapport-groupes-parents-SGE.pdf>

Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) (2019). *Analyse d'impact réglementaire*. Projet de loi modifiant la Loi sur l'instruction publique et d'autres dispositions à l'égard des services de l'éducation préscolaire destinés aux élèves âgés de 4 ans. Gouvernement du Québec. Repéré à : http://www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/site_web/documents/education/Analyse-impact-reglementaire-2019.pdf

Observatoire des tout-petits (2016). *Développement des enfants à la maternelle : des pistes de solution pour offrir aux enfants québécois des chances égales de réussite*. Montréal, Fondation Lucie et André Chagnon. Repéré à : http://tout-petits.org/media/1261/d-4451_infographie-synthese_v03.pdf

Observatoire des tout-petits (2018). *Petite enfance : la qualité des services éducatifs au Québec*. Montréal, Fondation Lucie et André Chagnon. Repéré à : <https://tout-petits.org/img/dossiers/qualite/Dossier-Qualite-Service-de-garde-V11-LR.pdf>